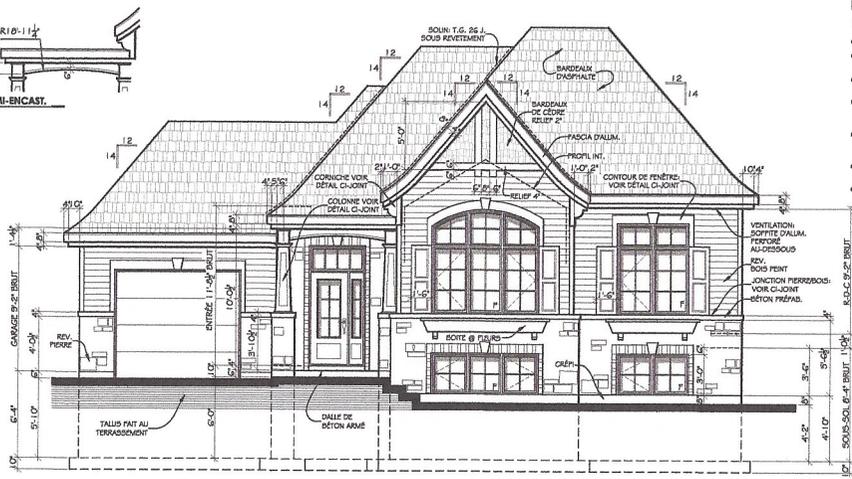
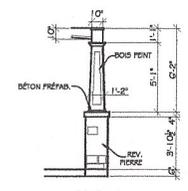


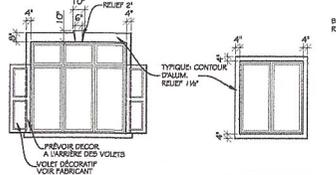
ÉLÉVATION ARRIÈRE



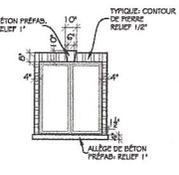
ÉLÉVATION PRINCIPALE



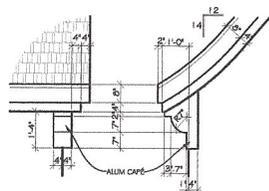
COLONNE



CONTOUR DE FENÊTRE ECH1/4\"/>



CONTOUR DE FENÊTRE ECH1/4\"/>



DÉTAIL DE LA CORNICHE ECH1/2\"/>

CALCUL D'OUVERTURES:

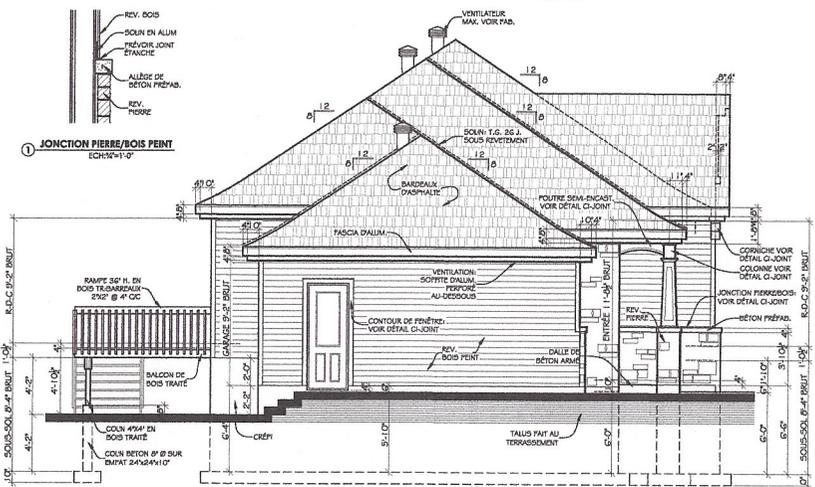
SUP. FAÇADE PRINCIPALE	641 PP
SUP. OUV. FAÇADE PRINCIPALE:	171 PP
SUP. FAÇADE LAT. GAUCHE:	407 PP
SUP. OUV. FAÇADE LAT. GAUCHE :	24 PP
SUP. FAÇADE ARRIÈRE:	634 PP
SUP. OUV. FAÇADE ARRIÈRE:	115 PP
SUP. FAÇADE LAT. DROITE:	536 PP
SUP. OUV. FAÇADE LAT. DROITE:	39 PP
SUP. TOTALE DES FAÇADES:	2218 PP
SUP. TOTALE D'OUVERTURES:	349 PP
FOURCENAGE D'OUVERTURES:	15,7%

SOLINS:
Le couleur des solins devra correspondre à celle du revêtement de sol ou de mur selon le cas; voir client.

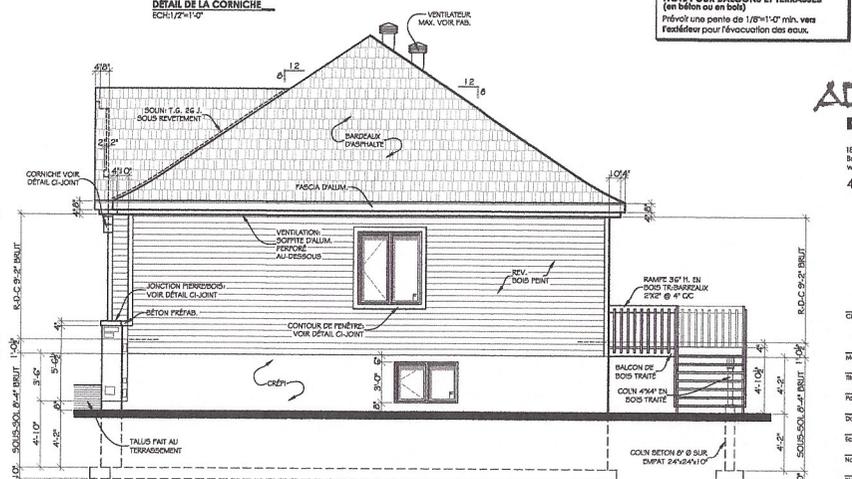
CORNÈRES:
Prévoir cornères d'acier au-dessus des ouvertures avec revêtement de maçonnerie.

MAÇONNERIE:
La maçonnerie (briques ou plâtres) résidentielles est de type "BEMACON" ou de type pierre naturelle taillée.

NOTE POUR BALCONS ET TERRASSES
(en béton ou en bois)
Prévoir une pente de 1/8\"/>



ÉLÉVATION LAT. GAUCHE



ÉLÉVATION LAT. DROITE

ADORNETTO
Conception Mario Adornetto

180, chemin de la Grande Côte
Bellefleur QC J7G 1B7
www.adornetto.ca
450.437.6888

Client: CONSTRUCTION PAUL MORIN

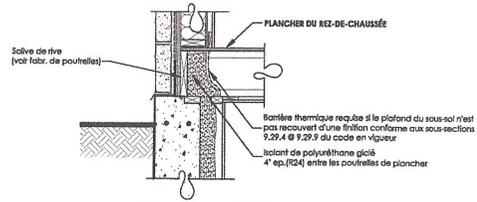
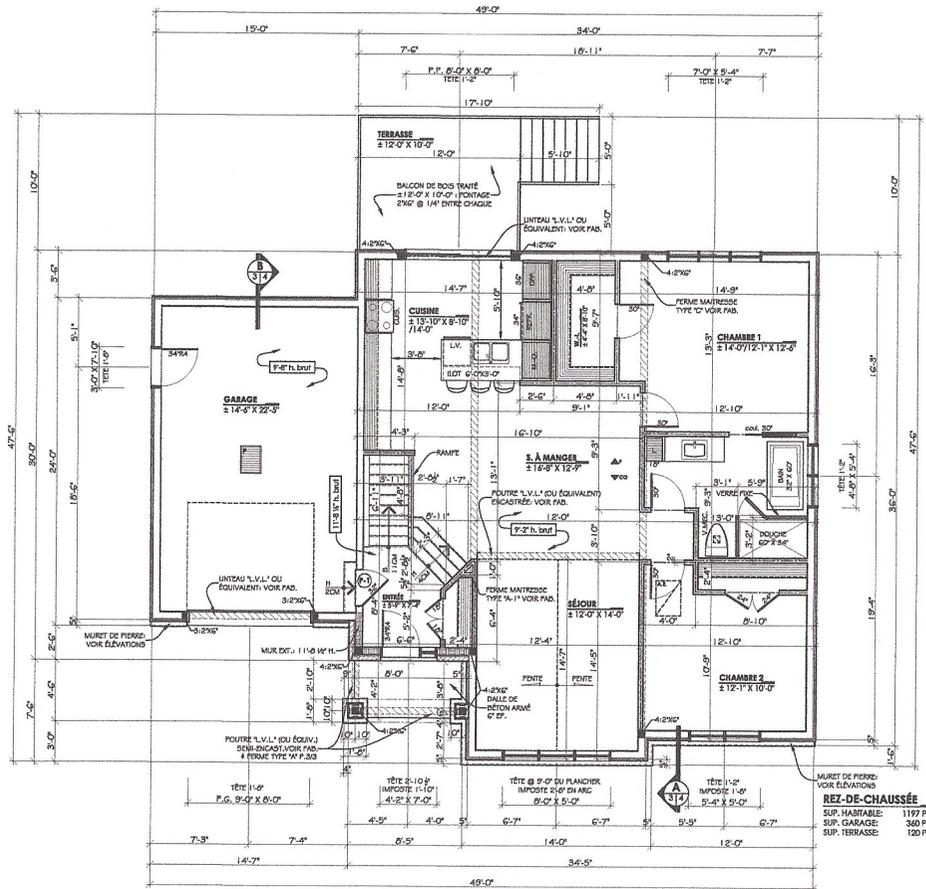
Modèle: "H" SITE-CROIX AVEC GAR.

Nom: ÉLÉVATIONS

Par: M.G. Vérifié par: M.G.

Date: JANVIER 2016

Echelle: 1/4\"/>



ISOLATION DES SOLIVES DE RIVE (AVEC REV. MAÇONNERIE OU LÉGER)
ECH: 1/4"=1'-0"

LÉGENDE:

- Colonne de bois voir plan
- Colonne d'acier HSS voir ingénieur
- ⊙ Charge concentrée
- ▲ Défecteur de fumée élect.
- ▽ Défecteur de monoxyde de carbone
- ⊞ Ventilateur mécanique
- Drain de plancher
- ⊞ Drain de toit
- ⊞ Accès à l'entree 22' x 31'
- ▨ Pulsard 18" x 24" x 24"

NOTE: DIMENSIONS
Toutes les cotes ayant un lien avec les murs extérieurs en revêtement léger sont prises à partir du panneau d'isolant mural attitré "12 1/2" 1" ép. et non à partir du camé de bois.

COLONNES:
Toutes les colonnes doivent être vérifiées par l'ingénieur du bâtiment de poutres ou de fermes, selon le cas.

LINTEAUX:
- Moins de 4'-0": 22"x10"épin. sauf ou indiqué
- de 4'-0" à 8'-0": 32"x10"épin. sauf ou indiqué
- 4'-0" et plus Voir l'ingénieur du fabricant de poutres "LVL"

NOTE:
Poutre supportée par ferme maîtresse adjacente voir spécifications du fabricant pour supports et renforcements.

GARAGE:
- Les murs séparant le garage de la maison doivent être isolés (R20) et recouverts d'un gypse 1/2" F.C. et d'un coupe-vapeur étanche aux gaz d'échappement.
- Les murs de fondation séparant le garage de la maison doivent être isolés (R17) sur toute la hauteur.

⊞ Porte 1 1/2" tolée avec seuil coupe-feu et autofermé

NOTE: BOITIERS
Les boîtiers pour les conduits de ventilation, plomberie et chauffage doivent être complés dans les travaux de maçonnerie.

SALLES DE BAIN
Prévoir gypse hydrofuge dans les solles de bain et panneau de béton léger 1/2" à l'intérieur des douches

OPTION:
Prévoir cloison en 2" x 4" lorsqu'il y a présence d'une porte escamotable; voir client.

NOTE POUR BALCONS ET TERRASSES
(en béton ou en bois)
Prévoir une pente de 1/8"=1'-0" min. vers l'extérieur pour l'évacuation des eaux.

- NOTES:**
- Les cotes sont pilaofices
 - Le bois de charpente devra être de l'épave structural
 - Pour les fermes préfabriquées et poutrelles voir l'ingénieur du fabricant
 - La construction devra être exécutée selon les normes du C.N.B., l'échelle en cours
 - L'entrepreneur devra vérifier toutes les mesures et dimensions avant le début des travaux.
 - Avertir de toutes erreurs ou omissions avant le début des travaux
 - Les emplacements doivent être indiqués selon les conditions du sol (casumé @ 2000 lb/p²)

ADORNETTO
Conception Marie Adornetto

180, chemin de la Grande-Côte
Bellefleur QC J9G 1R7
www.adornetto.ca
450.437.6888

Client:	CONSTRUCTION PAUL MORIN
Voies:	11 ^e STE-CROIX AVEC GAR.
Site:	REZ-DE-CHAUSSÉE
Plan:	M.G. Vérifié par: M.G.
Date:	JANVIER 2010
Echelle:	1/4" = 1'-0"
No. de dessin:	0-1707
Plan:	